



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale



COMITE SYNDICAL FRANCOPHONE
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
www.ei-ie.org

Présidente

Susan Hopgood

Secrétaire général

David Edwards

Bruxelles et Paris, le 24 juin 2019

Mr Ismaïl Omar Guelleh

Président de la République de Djibouti

Arrestation de sept enseignants à Djibouti

Monsieur le Président de la République,

L'Internationale de l'Éducation (IE) et le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) ont été informés de l'arrestation de sept enseignants à Djibouti, dont six sont injustement accusés d'avoir divulgué les sujets du bac de la session 2019.

Ces six enseignants, dont quatre sont des militants syndicaux, qui exercent leur métier avec sérieux et compétence dans les lycées de Djibouti nient ces accusations qui portent gravement atteinte à leur probité professionnelle. Ils sont toujours maintenus en détention à l'heure d'écrire ces lignes, malgré la décision de libération provisoire prononcée par les juges.

Une enseignante qui avait exprimé son soutien envers ses collègues a également été arrêtée et condamnée à 3 mois avec sursis pour diffamation. Si elle a évité la prison, c'est uniquement parce qu'elle était enceinte.

Nous apprenons, en outre, que ces enseignants font l'objet d'une procédure disciplinaire qui pourrait mener à leur radiation pure et simple.

Aux côtés des affiliés de l'IE à Djibouti, le Syndicat des enseignants et personnels de l'éducation (SEP) et le Syndicat des professeurs des collèges et lycées de Djibouti (SYNESED), ainsi que de la Ligue djiboutienne des droits de l'homme (LDDH), de l'Observatoire djiboutien pour la promotion de la démocratie et des droits humains (ODDH) et de l'Union djiboutienne des travailleurs (UDT), l'IE et le CSFEF apportent leur soutien à :

M. Mohamed Samireh, professeur d'économie,
M. Abdoul-Mahin Hassan, professeur d'économie,
M. Youssouf Mohamed Hamid, professeur de philosophie,
M. Moussa Djama Ali, professeur d'Histoire/géographie,
M. Abdourazak Ibrahim, professeur de mathématiques,
M. Kassim Abdoulkader, professeur de mathématiques , et
Mme Oumalkhaire Farah Robleh, professeure de philosophie.

Nous demandons la relaxe immédiate de ces sept enseignants, la fin des procédures disciplinaires engagées à leur encontre, ainsi que le respect de la liberté syndicale pour tous les enseignants de Djibouti.

Veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de nos salutations distinguées.



David Edwards
 Secrétaire général
 Internationale de l'Education



Jean-Hervé Cohen
 Président
 Comité syndical francophone de l'éducation et
 de la formation